

Bulletin municipal N°96

JUILLET 2023

Le trait d'union



À la Une

Une centenaire à Souzy (p 2)
Atelier mémoire pour les séniors (p 2)
Le conseil municipal des enfants (p 3)
Comité des fêtes : retour en images sur les rencontres (p 4 et 5)
Vie administrative (p 6)
Agenda municipal (p 8)

Votre Mairie



4 Chemin des Sources
91580 Souzy-la-Briche

☎ 01 60 80 36 25

✉ mairie@souzylabriche.fr

🌐 <http://souzylabriche.fr/accueil/>

Accueil du public :

Mardi : 15h - 19h
Jeudi : 10h - 12h
Vendredi : 10h - 12h



Le Mot du Maire



Chères habitantes, Chers habitants de notre petit village,

Alors que les vacances d'été approchent à grands pas, je tenais à vous adresser un mot de remerciement et d'optimisme. Ces derniers mois ont été riches en événements locaux, avec le marché du terroir, le vide greniers et la fête

des voisins, qui ont tous été de grands succès grâce à votre participation. J'espère que ces vacances vous apporteront tout ce dont vous avez besoin pour récupérer et repartir du bon pied.

Cependant, je suis conscient que cette période est également marquée par des difficultés, notamment avec la sécheresse et l'inflation qui pèsent sur nos ressources et notre budget. Mais en dépit de ces défis, je suis convaincu que nous pouvons aller de l'avant ensemble, grâce à notre solidarité et notre engagement pour la qualité de vie de notre communauté.

Je voudrais ainsi encourager tous les habitants à poursuivre leurs efforts pour promouvoir une vie saine et active, en favorisant la marche et le vélo, en préservant notre environnement naturel en respectant les restrictions, et en cultivant la convivialité et le vivre ensemble.

Je suis fier de voir notre petit village se développer et s'épanouir, avec votre soutien et votre créativité. Ensemble, nous pouvons relever les défis qui nous attendent et construire un avenir meilleur pour tous.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances, en espérant partager avec vous de nombreux moments de joie et de partage à venir.

Christian GOURIN,

LA VIE DANS NOTRE COMMUNE

► UNE CENTENAIRE A SOUZY !

C'est avec une grande émotion, que nous nous sommes retrouvés à la maison de retraite d'Etampes, pour fêter les 100 ans de notre doyenne

Mme Antoinette Moureau. Ce fut un moment de retrouvailles et de convivialité entre Souzéens.

Encore bon anniversaire.

C'est avec bonheur que nous avons pu célébrer les 100 ans d'Antoinette Moureau, la petite-fille de Gustave Thierry, un ancien carrier de Souzy-la-Briche. Née dans notre village, elle est aujourd'hui en maison de retraite à Etampes, beaucoup de Souzéens l'ont connue. C'était une journée mémorable pour elle et sa famille, une parenthèse durant laquelle nous avons évoqué quelques souvenirs heureux devant un bon gâteau et quelques bulles.

Bonne mémoire et l'esprit toujours vif, souhaitons à Antoinette de couler encore de belles années en bonne santé.



► ATELIER MEMOIRE POUR LES SENIORS

DES ATELIERS POUR ENTREtenir SA MÉMOIRE À DESTINATION DES SENIORS

Après l'atelier « Bien sur le net », un l'atelier mémoire a lieu à Villeconin du 7 septembre au 23 novembre, tous les jeudis de 10h à 12h, par le même prestataire, DELTA 7.

L'enjeu de l'atelier mémoire « Pep's » est de stimuler sa mémoire et d'acquérir des stratégies de mémorisation à utiliser au quotidien.

L'atelier de présentation a déjà eu lieu et nous sommes désolés de ne pas avoir pu vous prévenir.

Les inscriptions se font à la mairie et, le nombre de personnes étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire très vite.

► LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LE CINEMA EN PLEIN AIR

Afin de financer ses projets, le conseil municipal des enfants est de toutes les activités.

Vente de pop-corn et boissons lors du cinéma en plein air du mois de juin, où petits et grands ont pu assister à la projection de « la vie de courgette ».

Mais également tenue d'un stand pour vendre leurs fabrications artisanales de porte-clefs et marque-pages lors du marché du terroir et de l'artisanat.

Nos conseillers municipaux sont de vrais champions de l'implication !!



LES ENFANTS DU CME DE SOUZY-LA-BRICHE
ET VILLECONIN VOUS PRÉSENTENT LEUR
CINÉMA EN PLEIN AIR



Vendredi 2 juin

22h devant la mairie de Souzy-la-Briche

LE DEPART DE LUDOVIC MESNARD

C'est après 14 années passées à la direction de notre École que Ludovic Mesnard va nous quitter pour rejoindre sa nouvelle affectation : Morigny.

C'est autour du verre de l'amitié que ses collègues, parents d'élèves, amis et élus lui ont souhaité bonne chance et l'ont remercié.

La direction de notre École revient à sa collègue madame Nougues, dont le remplaçant sera Monsieur MICHAU, nommé début juillet.

Une page de l'histoire de notre école se tourne.



► RETOUR EN IMAGES SUR LES RENCONTRES

LE VIDE GRENIER

CETTE ANNEE, LE VIDE GRENIER A ÉTÉ UNE GRANDE REUSSITE : 50 EXPOSANTS !!

La journée s'est passée à chiner objets anciens et rétro, jouets, outils, livres, objets insolites, vêtements, tout ce que l'on pouvait rêver trouver lors d'un vide-greniers était présent. Les acheteurs étaient ravis de dénicher des trésors à prix cassés tandis que les vendeurs étaient heureux de faire de la place et de gagner un peu d'argent. Les enfants en ont également profité pour jouer et se faire plaisir avec les jeux vendus sur place. Sans oublier les saucisses/frites, les gaufres et les barbe à papa qui ont ajouté une touche gourmande à cette journée ensoleillée. Merci à nos experts en barbecue, cuisson de frites, gaufres et barbe à papa. Les sourires étaient sur tous les visages dans une ambiance conviviale. Ce fut une journée très réussie dont tout le monde gardera un souvenir heureux. Le vide-greniers s'est terminé le soir avec un sentiment de satisfaction pour les organisateurs, les vendeurs et les visiteurs.

A l'année prochaine !



LA FETE DES VOISINS

La fête des voisins qui a eu lieu le 11 juin, a réuni une petite quarantaine de souzéens et souzénennes.

Elle a permis de belles rencontres entre voisins et nous avons pu partager des moments très agréables avec les personnes qui vivent près de chez nous. Ce fut une belle occasion de renforcer les liens de voisinage et de créer plus de solidarité.

Rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux. Nous comptons sur vous !



LE MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT



FESTI'VALLEE



VIE ADMINISTRATIVE

Les naissances, les décès, les mariages : on vous dit tout...



Bienvenue à : Alifa KONATE, née le 15 mais 2023
à Arpajon



VOS ADMINISTRATIONS

Les déchets

Ordures ménagères : Le mardi après-midi
Les emballages : Le vendredi matin
Les déchets verts : Selon le calendrier distribué et disponible en Mairie.

Déchèteries :
Saint-Chéron : 06 82 38 07 02
Egly : 06 73 21 15 16
Etrechy : 01 69 74 23 50

Communauté de commune Entre Juine et Renarde

2 rue des Hêtres Pourpres
91580 ETRECHY
Tel : 01 83 63 70 90
<http://www.entrejuineetrenarde.org>

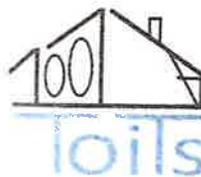
Horaires d'ouverture :
Lundi : 15h à 18h
Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 15h à 18h
Samedi : 9h à 12h

LES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE



KLA PAYSAGE
Élagueur Crémpeur Arboriste

M. Serge Jardon | Paysage | Crémpeur | Arboriste
Soyez à l'écoute de vos clients | Taille et entretien Parc et Jardin
Tel : 06 20 55 75 07 | Souzy la Brèche 91590



1001 TOITS
Charpente, couverture, rénovation

10 rue de la fiancée
91410 La forêt le roi

Eric STOCCHETTI
07 88 10 48 82

stocchetti.1001toits@outlook.com

ALAIN MATIGNY

Tous travaux de terrassement
et autres services

RES 494 054 075

4 bis Chemin de la Grange
Nanteau Les Envidants
91580 SOUZY LA BRÛCHE
Port : 06 82 91 51 26
Fixe / Fax : 01 50 80 50 01
alain.matigny91@gmail.com



Loïk Aubert
Consultant immobilier
indépendant (EI)

06 37 70 74 36
loik.aubert@capifrance.fr

1001 Toits Toits Plus
est membre depuis 2014 de la Fédération F.

**BM
BDistribution**

Fabricant de clôtures & portails en PVC



Philippe AUTRAN
Gérant

☎ 01 60 66 04 33 📍 06 07 03 73 70

✉ bmbdistribution@free.fr

Siège Social
2, rue du Maréchal Foch
91590 Boissy-le-Cutté

Dépôt
27, rue d'Aillon - Orgenoy
77310 Boissies-le-Roi



Chez Tata

Tous les Mardis à Souzy-la-Brèche
À l'entrée du parc de la Mairie

18h00

21h00

Camion Pizza



ENTREPRISE LACHAUSSEE

Peinture et revêtements 06 72 01 71 12

Responsable de publication : Christian GOURIN - Rédaction : Stéphanie DAUPHIN, Christian GOURIN, Annick GOURIN, Vincete HERVAS



AGENDA MUNICIPAL



RENTREE DES CLASSES

4 septembre à 8h20



RAMASSAGE D'AUTOMNE

23 septembre à partir de 9h



RANDONNEE NOCTURNE

30 septembre à partir de 18h30



HALLOWEEN DES ENFANTS

20 octobre à partir de 18h



CONTACTS UTILES



URGENCES

Urgences médicales - SAMU : 15
Pompiers : 18
Police ou gendarmerie : 17
Police municipale et intercommunale : 01 69 78 32 96

Appel unique (transféré sur les portables des agents de service) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

SANTÉ

Téléphones utiles

Hôpital d'Arpajon : 01 64 92 92 92
Hôpital d'Etampes : 01 60 80 76 76
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
SOS Médecin : 08 26 88 91 91

Cabinets groupés infirmiers d'Étrechy

5 pl Général de Gaulle : 01 69 92 23 66
4 bd des lavandières : 01 60 80 31 23
11 rue du Martrois : 01 60 80 31 44
2 rue A de Musset : 01 69 94 04 96

Services Sociaux

Circonscription Etampes : 01 69 16 14 25
Relais Assis. Maternelles : 01 60 82 62 53

Autres services

VEOLIA : 01 69 90 71 47
ERDF : 09 72 67 50 91





Ramassage des déchets végétaux

Afin de tenir compte des évolutions climatiques, les dates de ramassage des déchets végétaux ont été modifiées.

- ❖ Au lieu de débiter le 1er mars, la collecte des déchets végétaux **débutera le 15 mars**.
- ❖ En contrepartie, elle **durera jusqu'au 14 décembre 2023**.

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

Arrêté n° 08/2020 du 29 juin 2020



Règlementation des bruits et prévention des nuisances **SURBRUIT**

Le Maire de la Commune de SOLEZ LA BRUCHE,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2, L.2213-4, L.2214-4 et L.2215-1
 Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.1311-1 et suivants, R.1334-37, R.1337-6 à R.1337-10-2,
 Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L.120-1, L.571-1 à L.571-26 et R.571-93 à R.571-97
 Vu le Code Pénal et notamment les articles 131-13, R.10-1 et R.623-2,
 Vu le Code de procédure pénale, notamment l'article R48-119°1 et R.15-13-24-3,

CONSIDÉRANT dans le respect de l'interdiction de bruit de la concentration probable qui il constitue de présenter une gêne à l'ordre public, et de préserver la tranquillité publique à Solez la Bruche

Sur proposition de Monsieur le Maire,

ARRÊTÉ

Article 1 : L'arrêté municipal du 26 juin 1998 interdisant tout bruit troublant la tranquillité des habitants est abrogé et remplacé par ce qui suit.

Article 2 : Les propriétaires d'animaux ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter que leur animal ne trouble de manière répétée et continue la tranquillité du voisinage par leurs hurlements ou aboiements.

Article 3 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur caractère sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, débroussaillouses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. peuvent être effectués uniquement les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Article 4 : Il est formellement interdit d'utiliser une tondeuse, une débroussaillouse ou tout autre outil à moteur thermique ou électrique, les dimanches et jours fériés.

Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Application à

- Gendarmerie de Saint-Chebon
- Police Municipale Intercommunale d'Eureby



Christophe GILBERT

JARDINAGE ET VOISINAGE

Avec l'arrivée des beaux jours, les activités d'entretien des jardins vont reprendre. Tondeuses, tailles-haies et autres outils thermiques ont la fâcheuse tendance à faire du bruit. Alors, respectez la tranquillité du voisinage en observant les heures et jours d'interdiction.

Quoi de plus désagréable que de s'apprêter à profiter d'une pause repas ou d'un « apéro » et d'entendre subitement la tondeuse du voisin pétarader !